

wahou
wahou !

saison culturelle | Grand Chambord

Appel à candidature /
Résidence artistique
« Milieux humides »

Le Grand Chambord : présentation du territoire d'accueil	4
<i>Wahou !</i>: une saison culturelle dédiée au thème du paysage	4
Les résidences précédentes	5
La résidence proposée.....	6
Pour se porter candidat.e.....	9
Le calendrier	10
Pour tout renseignement	10
Annexes	11

Sommaire :

Le Grand Chambord : présentation du territoire
d'accueil

Wahou ! : une saison culturelle dédiée au thème du
paysage

Les résidences précédentes

La résidence proposée

Pour se porter candidat.e

Pour tout renseignement

Annexes

Le Grand Chambord : présentation du territoire d'accueil

La communauté de communes du Grand Chambord (CCGC) est située au cœur du Loir-et-Cher. Créée au 1^{er} janvier 2002, elle compte environ 21000 habitants répartis sur 16 communes rurales, à proximité de Blois et d'Orléans. Au centre du territoire est implanté le Domaine national de Chambord, considéré comme l'un des plus beaux châteaux de la Loire. Le bord de Loire est classé patrimoine mondial par l'Unesco. Les villages de Sologne bénéficient quant à eux d'un environnement remarquable de forêts et d'étangs.

Fort de ces atouts, le Grand Chambord s'est engagé dans une démarche à haute valeur ajoutée de labellisation de son territoire en Grand site de France (Opération Grand Site - OGS), enjeu majeur de son développement futur et élément central de son projet de territoire. Par cette volonté, la conservation, la restauration et la valorisation du paysage sont placées au cœur du projet de la communauté de communes. La contribution de la politique de développement culturel du Grand Chambord à l'OGS se concrétise aujourd'hui par une saison culturelle annualisée dédiée au thème du paysage : la saison *Wahou !*.

***Wahou !* : une saison culturelle dédiée au thème du paysage**

Wahou !, cette interjection spontanée exprimant l'émotion face aux éléments remarquables des paysages du Grand Chambord, est le nom de la saison culturelle du Grand Chambord.

Le thème du paysage y est traité de manière très ouverte et très large, en faisant écho à tous les registres de l'identité du territoire et des différentes manières de l'habiter et d'y vivre : le patrimoine matériel et immatériel, l'architecture, la gastronomie, la biodiversité, les modes de vie, l'histoire du territoire, etc.

Le cœur de cette programmation, revenant chaque année d'avril à septembre, est constitué de deux expositions d'art contemporain et de rendez-vous culturels en lien avec elles. Toutes les disciplines plastiques sont convoquées, afin de favoriser une grande diversité de propositions artistiques : photographie, dessin, peinture, sculpture, installations, vidéo, pratiques hybrides, etc. Ces expositions sont le fruit de la résidence d'artistes sur le territoire du Grand Chambord, qui viennent travailler avec les habitants (via les écoles, les EHPAD, la mobilisation d'associations, etc.) sur le paysage dans lequel ils vivent.

La saison *Wahou !* s'adresse à tous les habitants du territoire (passionnés de nature ou de culture, personnes à la recherche d'une animation ou d'une destination de promenade...), aux amateurs d'art contemporain du département et aux touristes de passage dans la région. Les expositions ont lieu au Pressoir – espace culturel du Grand Chambord. Un médiateur y accueille les visiteurs cinq jours par semaine.

Les résidences précédentes

Marion Dutoit, Stéphanie Buttier et Maroussa Leclerc

Marion Dutoit (plasticienne), Stéphanie Buttier (plasticienne) et Maroussa Leclerc (metteuse en scène) se sont engagées ensemble dans la résidence *Alambic* (2020-2022), réalisée à l'EHPAD La Bonne Eure en collaboration avec la Communauté de communes du Grand Chambord. Le projet *Alambic* s'est construit au fil des saisons et des années, par rebonds. Il a pris la forme d'une enquête collective menée par les artistes avec la complicité de 200 habitants et partenaires rencontrés et mobilisés sur le territoire du Grand Chambord et au-delà. Des créations de tous types sont ainsi nées : planches d'herbier issues d'échanges postaux durant le confinement de 2020, portraits de participants, briques et tuiles estampées de végétaux locaux, mise en bocaux du paysage comestible à la suite de cueillettes participatives et d'ateliers de cuisine, distillation d'une eau de vie réalisée par les résidents de l'EHPAD, chorégraphie filmée, etc.

Le Goût du paysage est le nom de l'exposition (avril-juin 2023) qui a permis de restituer l'ensemble des volets de ce projet, qui a notamment questionné les notions de paysage, d'art partagé et de vivre ensemble. Une riche programmation de rendez-vous, conçue avec les acteurs locaux, s'est déroulée autour de la Table des mets, une œuvre monumentale en osier créée avec les habitants de Saint-Dyé-sur-Loire et les touristes de passage.

Anne-Line Drocourt

Anne-Line Drocourt est plasticienne sonore. En résidence trois semaines sur le territoire de la communauté de communes dans le cadre d'une collaboration avec le Domaine national de Chambord, l'artiste a enquêté sur ce que c'est qu'habiter là, dans le quotidien de ce monument exceptionnel, mais aussi dans celui des grands marqueurs du paysage que sont la Loire, la forêt, la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux. Vit-on ici de manière singulière ? Qu'ont à raconter les habitants sur leur rapport à ce château et au paysage qu'il a largement modelé autour de lui ?

L'exposition, *Des Vies courantes*, dont le cœur était constitué d'une œuvre sonore de 45 minutes mariant sons du paysage, extraits d'entretiens réalisés avec des habitants et sons créés par l'artiste, a été présentée du 8 juillet au 22 septembre 2023. Au rez-de-chaussée étaient également exposées les réponses au questionnaire de « vie courante », envoyé à 160 habitants du territoire que l'artiste ne connaissait pas : Quel est l'endroit autour de chez vous que vous préférez ? Que reste-t-il de votre enfance ? Décrivez-moi ce que vous voyez devant vous, là, maintenant...

L'atelier *Quand même*

Depuis 2016, le Grand Chambord accueille chaque année les architectes et paysagistes de l'atelier *Quand même* pour enquêter, avec les habitants, sur l'identité du territoire, et pour créer des installations signifiantes dans les sites les plus remarquables du paysage. Ont ainsi été créées *l'Entaille* sur l'étang de Montperché (commune de Neuvy), *le Peliau* sur la rive du Beuvron (à Tour-en-Sologne), *les Plateformes de Loire* et *la Cabane du passeur* en bord de Loire (à Montlivault), *la Charrette renversée* au pied du mur de Chambord (à Maslives), *le Périscope* dans la plaine agricole (à Saint-Claude-de-Diray).

L'exposition (avril-juin 2024) donnera à voir et à comprendre leur démarche globale en Grand Chambord, leur regard sur chacun des sites sur lesquels ils sont intervenus, en montrant le cheminement de leur réflexion et notamment la manière dont ils accueillent la parole et les affectes des habitants. Leurs « autres » créations (en Pays de la Loire, dans la Drôme, etc.) seront également évoquées. Une programmation spécifique sera proposée pour mettre en valeur les installations réalisées en Grand Chambord, en collaboration avec les partenaires de ces installations (communes, Domaine national de Chambord, ONF, association des Marins du Port de Chambord, etc) et avec les partenaires culturels de la communauté de communes.

Les Cahiers Wahou ! reviennent sur chacune des résidences et expositions. Ils sont publiés à l'occasion des vernissages des expositions, diffusés auprès des participants et partenaires du projets, ainsi qu'auprès du réseau des partenaires du Grand Chambord et de l'artiste.

Le Goût du paysage : <https://www.calameo.com/read/003402050538b08adc608>

Des vies courantes : <https://www.calameo.com/read/00340205015a28c99255f>

La résidence proposée

Les éléments ci-dessous permettent de présenter le cadre général du projet. Ce cadre reste ouvert et peut évoluer en fonction des réponses à l'appel à candidature (envies et idées des candidats, nécessités logistiques...). Le projet définitif donnera lieu à une co-construction entre l'artiste, les services de la communauté de communes concernés et les acteurs du territoire partenaires. L'artiste sera accompagné durant toute la durée du projet (voir plus loin).

Objectifs

- Faire pleinement participer les habitants de la communauté de communes à la création artistique et aux échanges culturels, dans une démarche d'exercice des droits culturels, à l'échelle des 16 communes qui composent le Grand Chambord,
- Favoriser les rencontres et le lien social et intergénérationnel, dans le cadre de rdv culturels et artistiques ouverts à tous et conviviaux,
- Sensibiliser et mobiliser les habitants du territoire et ses touristes aux enjeux spécifiques du paysage du Grand Chambord, et ainsi contribuer à l'Opération Grand site de France en projet portée par la communauté de communes ; dans le cadre spécifique de cet appel à candidature, il s'agira tout particulièrement de poursuivre la sensibilisation de toutes et de tous aux enjeux de la biodiversité en tant que celle-ci est au cœur des enjeux paysagers,
- Contribuer à l'attractivité du territoire à travers une programmation culturelle identifiable et lisible (la saison *Wahou !*),
- Soutenir la création artistique à travers l'accueil d'artistes en résidence.

La résidence s'adresse à tous les artistes plasticiens professionnels du champ de la création contemporaine.

Le thème : « Milieux humides »

En 2022-2023 a été mené en Grand Chambord un inventaire de la biodiversité du territoire, dans le cadre national des *Atlas de la biodiversité*. Dans le sillage de ce travail scientifique et technique est proposée une résidence artistique sur le thème plus circonscrit de la biodiversité des milieux humides. Il s'agit, ainsi, de poursuivre par d'autres voies la sensibilisation des habitants aux enjeux de la biodiversité sur leur propre territoire. Toutefois, la résidence n'a aucunement pour objet de mettre en lumière les résultats de l'inventaire. Les partenaires de l'Atlas de la biodiversité (CDPNE, Sologne Nature Environnement, Maison de la Loire 41, ONF...) pourront être sollicités dans le cadre du projet artistique : transmission d'informations scientifiques et techniques, relai de communication auprès de leurs publics et usagers, etc.

Avec 60 000 ha de zones humides, la Sologne figure parmi les 87 zones humides d'importance majeure au plan national. Un milieu humide est un espace où le principal facteur d'influence du fonctionnement du milieu est l'eau, que ce soit pour la vie animale ou végétale. Les milieux humides sont définis comme des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée.

Les milieux humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau qui constituent un patrimoine naturel exceptionnel, en raison de leur richesse biologique mais aussi des fonctions naturelles. Ces milieux possèdent une valeur patrimoniale très forte, puisque de nombreuses espèces végétales ou animales vivent uniquement dans ces milieux. Pourtant, ces milieux figurent parmi les écosystèmes naturels les plus dégradés et menacés en France, tant en termes d'état de conservation que de surfaces.

Exemple de support permettant d'en savoir plus sur les milieux humides :

[livret zh-2019.indd \(sologne-nature.org\)](#)

Pages dédiées sur le site de la communauté de communes :

[L'Atlas de la Biodiversité - Communauté de Communes du Grand Chambord](#)

Pour rappel, la résidence ne suppose en rien d'engager un projet artistique à partir des résultats de ce travail technique et scientifique.

La durée de la résidence : trois semaines, en une seule ou plusieurs phases, entre le début du mois d'avril et la fin du mois de juin

Le calendrier sera proposé par l'artiste en fonction de ses disponibilités et des contingences spécifiques de son projet : nécessité ou non d'intervalles entre plusieurs phases de travail, temps préalable nécessaire en vue de la mobilisation d'habitants, etc.

La participation des habitants au projet artistique

La participation des habitants est au cœur des enjeux de la résidence artistique, en adéquation avec l'engagement de la communauté de communes en faveur du respect et de l'application des droits

culturels des personnes. Les modalités de cette participation seront proposées par l'artiste, dans le cadre d'échanges avec le service du développement culturel quant à leur faisabilité.

Pour favoriser cette mobilisation, le projet pourra s'appuyer sur des collectifs existants (associations, écoles, groupes de randonneurs, etc.), sans exclure de s'adresser aux habitants de manière individuelle.

La restitution : une exposition estivale accompagnée d'une publication

Le travail réalisé durant la résidence donnera lieu à une exposition, présentée au Pressoir – espace culturel du Grand Chambord, du 8 juillet au 22 septembre 2024 environ. Le lieu, située sur la place principale de Saint-Dyé-sur-Loire (Petite cité de caractère), comprend deux salles d'exposition (65m² au rdc et 82 m² à l'étage) ainsi qu'une salle de médiation. Si cela s'y prête, des œuvres réalisées précédemment par l'artiste pourront également être exposées.

La résidence et l'exposition seront documentée au moyen d'une publication : *les Cahiers Wahou* !

L'accompagnement de l'artiste

L'artiste sera accompagné.e dans le bon déroulement de sa résidence pour : sa découverte du territoire, la mobilisation des habitants, la sollicitation de partenaires. L'artiste devra être autonome dans ses temps de travail avec les habitants et dans sa production.

Lors de sa résidence et de l'exposition qui suivra, l'artiste sera mis.e en relation avec le réseau des acteurs culturels et artistiques du Grand Chambord.

Les supports de communication seront créés et diffusés par la communauté de communes.

Les moyens matériels et financiers

L'artiste devra, dans la mesure du possible, apporter son propre matériel pour réaliser son travail de création (outils, accessoires et matériels artistiques spécifiques, matériel informatique...) et/ou utiliser le budget spécifique mis à sa disposition (voir plus loin). L'artiste devra se véhiculer par ses propres moyens sur le territoire. Le lieu de travail de l'artiste n'est pas prédéfini. Il sera identifié en fonction du projet retenu (salle municipale, école...).

L'hébergement sera directement pris en charge par la communauté de communes du Grand Chambord.

Les frais de déplacements et de repas seront remboursés dans la limite de 2000 € TTC.

Le budget d'achats dans le cadre de la résidence est plafonné à 2500 € TTC.

Le budget de dépenses de scénographie pour l'exposition de restitution (hors rémunération de l'artiste pour sa participation au montage) est plafonné à 2500 € TTC.

La rémunération de l'artiste

La rémunération de l'artiste pour la résidence, ainsi que pour l'exposition associée (droits de présentation, accrochage, rencontres publiques) seront établis suivant le référentiel du réseau devenir.art dans la limite de 5540 TTC : [Référentiel de rémunérations des artistes-auteur·rices - devenir.art • devenir•art](#)

Une contrat sera établi entre l'artiste sélectionné.e et la CCGC pour spécifier les engagements de chacun.

Pour se porter candidat.e

1/ Réception des candidatures

Les candidatures sont à adresser par courriel au format PDF, **avant le 8 janvier 2024** à l'adresse : nicolas.blemus@grandchambord.fr

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Un CV mentionnant les coordonnées personnelles et professionnelles complètes du candidat ou de la candidate (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, courriel, téléphone, N° SIRET, N° MDA ou AGESEA...) ainsi que son parcours.
- Un dossier illustré représentatif du travail du candidat ou de la candidate (book/portfolio) présentant ses recherches, ses réalisations, ses projets et ses publications.
- Une note de 30 lignes évoquant : les motivations du candidat ou de la candidate, le ou les types d'habitants avec lesquels le candidat ou la candidate aimerait a priori travailler, et une ou plusieurs pistes relatives à la manière dont il ou elle pourrait s'emparer du thème proposé.

2/ Présélection de trois candidat.e.s

Début janvier, trois candidat.e.s seront présélectionné.e.s suivant les critères suivants :

- Qualité du parcours artistique et de ses références.
- Singularité de la démarche de l'artiste.
- Adéquation du parcours de l'artiste entre les projets menés précédemment et le projet de résidence. Une attention particulière sera portée sur les démarches de création en lien avec un territoire, ses ressources et ses habitants, dans une dynamique de co-construction.

3/ Conception et rédaction de propositions de projet par les trois candidat.e.s

Les trois artistes présélectionné.e.s se verront demandé une note d'intention présentant de manière détaillée la démarche que chacun.e souhaiterait engager : manière de traiter le thème proposé, modalités d'implication des habitants, perspectives quant à la forme de la création et quant à l'exposition de restitution, calendrier envisagé, budget prévisionnel, etc.

4/ Sélection de l'artiste lauréat.e

Les trois artistes lauréat.e.s présenteront devant le jury, si possible au cours d'une réunion en présence, leurs propositions. A l'issue de ces présentations, l'artiste retenu.e sera identifié.e.

Les deux artistes non retenu.e.s se verront proposé une rémunération de 300€ pour le travail de conception et de rédaction de leur proposition.

Les candidatures seront examinées par les élus et les agents en charge du développement culturel et de la transition écologique, par un partenaire naturaliste, ainsi que par un artiste plasticien ou une artiste plasticienne.

Le calendrier

- Clôture de l'appel à candidature : **le 8 janvier 2024**
- Jury de présélection, qui retiendra trois candidat.e.s : **le 11 janvier 2024**
- Date limite de rédaction d'une proposition de projet par les trois candidat.e.s présélectionné.e.s : **le 12 février 2024**
- Jury de sélection de l'artiste lauréat.e : **le 15 février 2024**
- Date à partir de laquelle la résidence peut commencer : **le 1^{er} avril 2024**
- Exposition de restitution de la résidence : **du 8 juillet au 20 septembre 2024 environ**

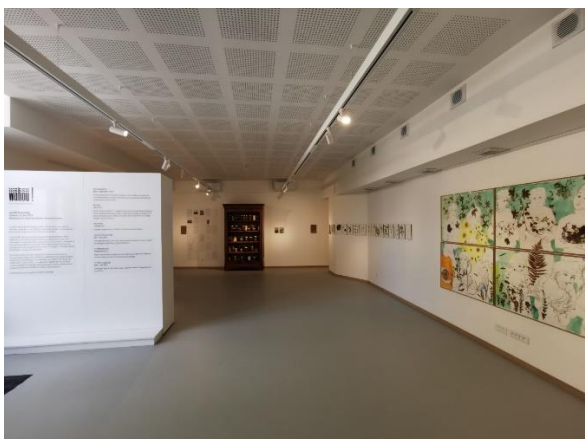
Pour tout renseignement

Vous pouvez contacter **Nicolas Blémus**, Chef de projet de développement culturel :
nicolas.blemus@grandchambord.fr / 06 89 84 91 85.
[Communauté de communes du Grand Chambord](#)

Résidences et expositions de restitution précédentes



Résidence Alambic (2020-2022)



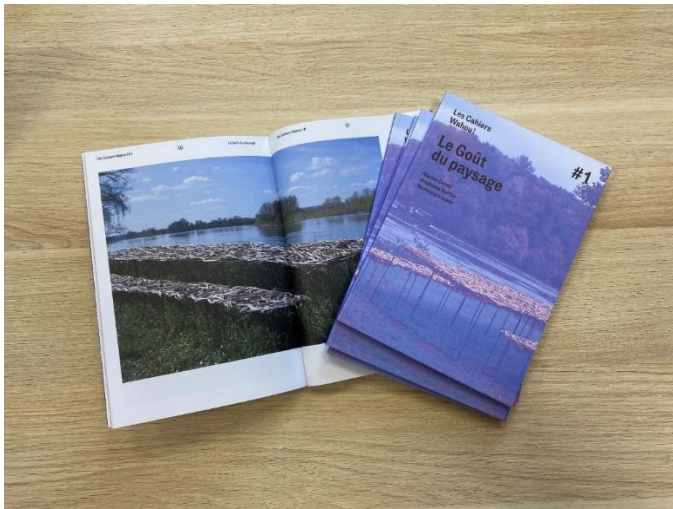
Le Goût du paysage, Marion Dutoit, Stéphanie Buttier, Maroussa Leclerc (vues du rez-de-chaussée de l'exposition de restitution)



Le Goût du paysage, Marion Dutoit, Stéphanie Buttier, Maroussa Leclerc (vues de l'étage)



Des Vies courantes, Anne-Line Drocourt (vues de l'exposition)



Les Cahiers Wahou ! Numéro consacré à l'exposition de restitution *Le Goût du paysage*, Marion Dutoit, Stéphanie Buttier, Maroussa Leclerc



Le Pressoir, vue extérieure